

# Evaluer en français et en HLP au lycée

*Réunion des coordonnateurs de discipline  
14 septembre 2021*

# 1. La note de service du 28 juillet et ses conséquences sur l'évaluation en lycée

Baccalauréats général et technologique | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

# A. Composition de la note finale du candidat au baccalauréat

## Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			<b>60</b>			<b>60</b>
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>
<b>Tous enseignements obligatoires</b>			<b>100</b>			<b>100</b>

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

Voie générale			Voie technologique		
Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales

Français	10		10	10	10
Philosophie		8	8		4
Enseignement de spécialité 1	16		16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16		16
Grand oral	10		14		14
			<b>60</b>		<b>60</b>

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8	8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3
Langue vivante A	3	3	6	3	3
Langue vivante B	3	3	6	3	3
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3
Éducation physique et sportive	6		6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1
			<b>40</b>		<b>40</b>

<b>Tous enseignements obligatoires</b>			<b>100</b>			<b>100</b>
--	--	--	------------	--	--	------------



Pour tous les élèves



Pour les élèves ayant choisi HLP poursuivant en terminale



Pour les élèves ayant choisi HLP comme support de GO



Pour les élèves ayant choisi HLP renonçant en terminale

# Les enjeux pour notre discipline

- La spécialité HLP : élaborer un projet d'évaluation pour la classe de première
- Le français : des enjeux pour l'examen et l'orientation

En seconde : débiter la préparation des EAF

En première : **parcoursup**

« Les moyennes sont attribuées par les professeurs, entérinées en conseil de classe, transmises aux familles dans les bulletins trimestriels ou semestriels, puis renseignées dans le livret scolaire. Elles sont désignées par les termes « évaluations chiffrées annuelles » dans les textes réglementaires relatifs à l'organisation du baccalauréat. Dans chaque enseignement concerné, la moyenne annuelle est validée lors du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale). La moyenne annuelle de chaque enseignement est prise en compte pour l'obtention du baccalauréat en l'arrondissant au dixième de point supérieur. »

Une commission académique d'harmonisation prend en compte les écarts :

« Entre la moyenne annuelle obtenue par les élèves d'un même établissement dans un enseignement et la moyenne annuelle des résultats obtenus par l'ensemble des élèves de l'académie dans ce même enseignement »

Cette harmonisation peut être réalisée à la hausse comme à la baisse.

## B. Grands principes du projet d'évaluation

- La valeur certificative conférée aux moyennes implique que **l'équipe pédagogique conduise en amont une réflexion afin de définir un projet d'évaluation.**
- Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de **l'égalité entre les candidats**
- Il garde des **marges d'autonomie** indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.
- Il peut formaliser :
  - les différents **types d'évaluation** mis en place,
  - rappeler **les objectifs propres à chacun de ces types**,
  - distinguer et définir **leurs modalités, leurs critères et les compétences** dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves.
- Cette élaboration collective permet à chaque professeur :
  - de **construire avec ses pairs une démarche concertée**,
  - de **partager l'expertise** issue de sa pratique professionnelle
  - d'apporter sa contribution à la **définition commune du cadre** dans lequel il inscrira ensuite **sa** pratique d'évaluation.

## C. Problématique de l'absentéisme

- Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève **une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes.**
- Le contrôle continu implique **un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité.**
- Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation **est jugée par son professeur** comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, **une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée** à son intention.
- Chaque établissement précise dans son projet d'évaluation, **le seuil minimum en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle.**



## **2. Les indications de l'inspection générale pour le volet disciplinaire du projet d'évaluation**

# Le guide de l'évaluation

## **Préambule commun**

Définit les types d'évaluation diagnostique / formative /certificative

Souligne les effets de la valeur certificative que prennent les moyennes en rappelant l'attention qui doit dans ce cas être portée à :

- l'organisation, le statut, la nature, le contenu, la fréquence, la notation des évaluations
- l'information préalablement faite aux élèves
- l'entente et l'harmonisation au sein de l'établissement

# Les différents types d'évaluation

## **L'évaluation diagnostique**

Elle a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des compétences, des capacités des élèves, en début d'année scolaire ou en début d'une nouvelle séquence d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une note indicative mais qui n'a pas vocation à entrer dans la moyenne de l'élève.

## **L'évaluation formative**

Elle prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

## **L'évaluation sommative**

Elle atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

# A. Propositions pour l'évaluation en seconde et en première

Le livret scolaire

Le guide d'évaluation : points de repère pour l'évaluation au cours de l'année

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4	
<b>ENSEIGNEMENTS COMMUNS</b>									
<b>FRANÇAIS</b>	Moyennes	Effectif du groupe :			Savoir lire de manière approfondie en vue de l'étude des œuvres				
	1 <sup>er</sup> tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser des connaissances et une culture littéraires			
	2 <sup>e</sup> tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement			
	3 <sup>e</sup> tr.					S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur			
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			S'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur			

# Le rôle du LSL

Note de service du 28 juillet 2021

- L'évaluation des élèves est fondée sur la mesure de l'acquisition des connaissances, des compétences, et des capacités, liées aux objectifs de formation des programmes et reprises de façon synthétique dans le Livret scolaire du lycée (LSL) pour le cycle terminal. Les connaissances, les compétences et les capacités procèdent à la fois des domaines disciplinaires et des compétences transversales dont les compétences langagières écrites et orales (la maîtrise de la langue doit être évaluée et accompagnée dans toutes les disciplines), et celles qui préparent la certification numérique, entre autres
- Concernant les évaluations conduisant à des moyennes indiquées dans les bulletins scolaires pris en compte, via le livret scolaire du lycée (LSL), pour le baccalauréat et Parcoursup, les connaissances, les compétences et les capacités travaillées dans les programmes et enseignées, ainsi que les attendus de fin de cycle ou d'année, sont les références principales qui structurent l'évaluation des élèves.

seconde voie générale et technologique	Première voie générale et technologique
<b>Au moins 4 notes par période Dont au moins 1 devoir sur table et au moins 1 note d'oral</b>	
2 devoirs écrits correspondent à une épreuve EAF (à partir du 2 <sup>e</sup> trimestre)	3 devoirs écrits correspondent à une épreuve EAF
<b>→ Choix (possible) des sujets en équipe et réflexion commune sur les attendus importante</b>	
<b>+ Pour former les élèves progressivement :</b> exercices notés variés pour évaluer l'ensemble des compétences du livret scolaire <b>attendus progressifs adaptés à la préparation aux EAF en deux ans et portés à la connaissance des élèves</b>	

**Des évaluations formatives fréquentes  
et des évaluations certificatives plus normées**

## B. Propositions pour l'évaluation en HLP (1<sup>ère</sup>)

- Régularité
- Proximité avec les attendus des exercices d'examen (écrit en terminale et grand oral)
- Diversité de forme et de contenu (écrit et oral d'appropriation des œuvres, recherches...)
- **Progressivité dans les attentes et exigences indiquées aux élèves**
- « Reposant sur la confiance faite aux capacités des élèves, l'évaluation encourage, soutient et oriente leurs progrès. La notation est toujours accompagnée d'un bilan précis du travail effectué, joint à des perspectives d'amélioration et à des propositions ou à des demandes de travaux complémentaires, notamment de réécriture. »
- « L'inscription de la notation dans le bulletin ainsi que la mise en œuvre d'examens blancs supposent une réflexion partagée entre les deux disciplines qui clarifie pour les élèves les attendus de l'enseignement et le sens que peuvent avoir les notes. »



## B. Propositions pour l'évaluation en HLP (1<sup>ère</sup>)

Pour certains exercices intermédiaires, en cours d'année, les professeurs peuvent juger pertinent de ne pas recourir aux notes ou d'en préciser le statut (note provisoire, note plancher, note co-élaborée entre le professeur et l'élève, etc.) Les professeurs veillent à ce que le sens des notes attribuées soit toujours bien compris.

Il importe notamment :

- que les principes de l'évaluation soient indiqués à l'avance ;
- que l'approche chiffrée ne vienne pas supplanter l'explication et la justification qualitatives qui assurent à toute note, une situation toujours source de progrès dans les apprentissages ;
- que l'évaluation prenne en compte et valorise les progrès des élèves ;
- que les notes attribuées en cours d'année n'aient jamais le sens d'une sanction rédhibitoire.

## B. Propositions pour l'évaluation en HLP (1<sup>ère</sup>)

- Des **évaluations variées et fréquentes** qui travaillent les **capacités spécifiques des programmes d'HLP** (lecture d'un texte philosophique ou littéraire, interprétation, construction d'une réflexion personnelle...).
- **Pour chaque période : 60% au plus d'exercices type examen, au moins 3 notes d'écrit et 1 note d'oral**
  - deux devoirs écrits en temps limité portant sur l'interprétation ou la réflexion (Sujets zéro, BNS)
  - Un écrit d'appropriation
  - Une note d'oral (progressivité en vue de la préparation au grand oral : gérer le temps de présentation, s'exprimer sans notes, soutenir un entretien d'approfondissement à la suite de la présentation) évaluée par un exercice ou une série d'exercices